

BTS Aménagement finition



L'aménagement du bâtiment concerne son isolation intérieure et extérieure, son cloisonnement, la mise en place de plafonds, de faux-plafonds et de planchers techniques.

La finition du bâtiment comprend le traitement des supports : plâtre, bois et dérivés, enduits divers, à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que la pose de revêtements sur plafonds, murs, cloisons et sols.

Ce BTS prépare l'élève à assurer la préparation d'un chantier : établir un calendrier général, constituer les équipes, définir les besoins en main d'œuvre, en matériels, matériaux... et à conduire et gérer les travaux dans les aspects à la fois techniques, organisationnels et économiques (gérer les approvisionnements, animer une équipe et suivre les réunions de chantiers, gérer les incidents et modifications, assurer le suivi économique via les budgets prévisionnels...) jusqu'à la livraison des ouvrages. Il participe à l'élaboration des dossiers techniques et économiques en effectuant un diagnostic, en estimant les coûts de production....

Exerçant dans les entreprises de construction de toutes tailles relevant du second œuvre du bâtiment, le jeune diplômé sera l'assistant du chef d'entreprise.

Après intégration dans l'entreprise, selon la taille et la structure hiérarchique de celle-ci, le technicien supérieur en "aménagement-finition" aura un champ de responsabilité plus ou moins large depuis la prospection des clients jusqu'à la livraison de l'ouvrage. Il exercera son activité dans un ou plusieurs secteurs de l'entreprise selon l'organisation de celle-ci, selon la nature et la complexité des ouvrages à réaliser, selon son degré d'autonomie. Il pourra :

- participer à l'action commerciale ;
- élaborer les dossiers techniques et économiques ;
- assurer la préparation de chantier ;
- conduire et gérer le chantier dans tous ses aspects : techniques, organisationnels et économiques.

Ces différentes fonctions demandent au technicien supérieur de gérer tous les aléas imposés par les intervenants multiples (personnels de l'entreprise, clients, autres corps d'états, fournisseurs, etc...) dans le cadre de la réglementation et des normes en vigueur, de la sécurité, de la qualité et des objectifs de son entreprise.

Débouchés

Le titulaire de ce diplôme peut s'insérer dans une entreprise de construction et de rénovation de toute taille relevant du second œuvre du bâtiment : peinture, plâtrerie, vitrerie, revêtements muraux et de sol, aménagement intérieur.

Il peut y assurer l'assistance du chef d'entreprise, la conduite et l'encadrement de travaux. Parmi ses attributions figurent l'élaboration de dossiers techniques et économiques, la préparation, la conduite et la gestion de chantiers.

Il peut également exercer des fonctions commerciales. Il travaille en relation constante avec les personnels de l'entreprise, les clients et les autres corps d'état.

Après avoir acquis une solide expérience, il pourra reprendre ou créer une entreprise.

Accès à la Formation

En priorité :

- Bac STI2D
- Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur

Ceci est la liste des principaux diplômes admis. Les titulaires de Bac Pro qui ont une mention bien ou très bien au bac sont admis de droit dans les BTS correspondant à leur spécialité s'ils remplissent les conditions de candidature.

Programme

Matières	1 ^{ère} Année*	2 ^{ème} Année*
Français	3H	3H
Langue vivante étrangère 1	2H	2H
Mathématiques	4H	4H
Sciences physiques	3H	3H
Etude des ouvrages : sciences et confort du bâtiment, matériaux	5H	5H
Etude techniques et économiques : structure et fonctionnement de l'entreprise, économie, marchés, préparation et suivi de chantier	8H	8H
Réalisation : Etudes et travaux, essais, mesures, contrôles.	9H	9H
Langue vivante étrangère 2 (facultatif)	2H	2H
Arts Appliqués (facultatif)	2H	2H

**horaires hebdomadaires*

Grille d'examen

Épreuves	Coef.
Français	4
Langue vivante étrangère 1	2
Mathématiques et sciences physiques appliquées	
Sous-épreuve : mathématiques	2
Sous-épreuve : sciences physiques	2
Etude et réalisation	
Sous-épreuve : études techniques et économiques	5
Sous-épreuve : travaux pratiques	2
Etude des ouvrages	
Sous-épreuve : notice de calculs	2
Sous-épreuve : recherche de solutions constructives	3
Epreuve professionnelle de synthèse	
Sous-épreuve : projet	5
Sous-épreuve : compte-rendu d'activités en milieu professionnel	1
Langue vivante étrangère 2 (facultatif)	Pts>10
Arts appliqués (facultatif)	Pts>10

Descriptif des matières

En plus des enseignements généraux (mathématiques, sciences physiques, français et langue vivante) la formation comporte des enseignements professionnels centrés sur trois axes :

- **L'étude des ouvrages** : sciences et confort du bâtiment, matériaux: thermique, esthétique, hygrométrie (humidité de l'air), le comportement des matériaux et des produits (mécanique, résistance...)
- **Les études technique et économique** : structure et fonctionnement de l'entreprise, économie, marchés, préparation et suivi de chantier: aspects juridiques et comptables de l'entreprise, communication technique et professionnelle, contrats et marchés de travaux, budget, préparation et suivi économique du chantier
- **La réalisation** : études et travaux, essais, mesures, contrôles: l'humidité, le traitement thermique et acoustique des ouvrages, les aménagements, les traitements de surfaces...

Stage

Le stage (obligatoire) en entreprise a une durée de huit semaines minimum en fin de 1^{ère} année.

Ce stage a pour objectifs de sensibiliser l'étudiant aux réalités de l'entreprise, de lui faire mettre en application les connaissances et les savoir-faire déjà acquis et de le faire participer à des activités difficiles à aborder dans l'établissement de formation. Ainsi, il permet de compléter et d'améliorer sa formation, sa connaissance du milieu professionnel et des problèmes liés à l'exercice de l'emploi.

En raison de la diversité des activités que pourra rencontrer le technicien supérieur aménagement finition dans ses fonctions, cette formation passera obligatoirement par le chantier. Ce stage doit aussi être l'occasion d'une sensibilisation à l'environnement, à la gestion de la sécurité et de la qualité.

Poursuite d'études

Licence professionnelle

- bâtiment et construction spécialité chargé d'affaires en peinture, aménagement et finition – Université catholique de l'ouest **Laval (53)**
- bâtiment et construction spécialité maintenance et réhabilitation – IUT de Lorraine Villers Les **Nancy (54)**
- bâtiment et construction spécialité maintenance et réhabilitation des bâtiments – IUT de **Saint-Nazaire (44)**

Pour connaître les poursuites d'études envisageables, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

Où se Former

- 06 Nice**
Lycée professionnel Vauban (Public)
- 31 Toulouse**
Lycée professionnel des métiers du bâtiment - Bayard (Public)
- 81 Albi**
CFA chambre des métiers du Tarn (Privé sous contrat) **A**

A formation en apprentissage

Pour en savoir plus

- Diplômes Du CAP au BTS/DUT
- Dossiers Après le bac
- Dossiers Le dico des métiers
- Dossiers Quels métiers pour demain ?
- Zoom sur les métiers Les métiers des compagnons du devoir et du tour de France
- Zoom sur les métiers Les métiers du bâtiment
- Infosup « Après un BTS ou un DUT »
- Fiches métiers ONISEP.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.